

A NOUS, LE POINT D'ACHÈVEMENT ?

«Des coudées franches pour une politique de développement plus audacieuse»

Les explications du Pr. Touna Mama, économiste.

Comment réagissez-vous au franchissement par le Cameroun du point d'achèvement de l'initiative PPTE ?

C'est une réaction de soulagement parce que, comme chacun le sait, le Cameroun a couru derrière le point d'achèvement au risque de s'essouffler. Maintenant qu'il est atteint, on peut pousser un grand ouf en se disant qu'une étape vient d'être bien franchie, même si le chemin reste long à parcourir.

D'aucuns estiment que le point a été accordé au Cameroun "avec faute". Partagez-vous cette analyse ?

Je suis mal placé pour corroborer une telle affirmation. Ce point d'achèvement nous a échappé une première fois. Après avoir raté en quelque sorte son examen à la session normale, si le Cameroun devait le rater une nouvelle fois en "session de rattrapage", cela aurait donné à penser que notre pays ne devait jamais l'atteindre. Alors que cela ne relève quand même pas d'un miracle.

Concrètement, pour le commun des mortels que signifie ce fameux point d'achèvement ?

Ce qu'il faut comprendre, c'est que des pays en développement comme le Cameroun se sont endettés et ont atteint des niveaux d'endettement insupportables. Ils se trouvaient dans l'impossibilité de rembourser. Après avoir préconisé des solutions qui n'ont pas tenu, la communauté financière internationale notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont compris la nécessité de réduire une partie substantielle de la dette de certains pays jugés pauvres et très endettés. Pour éviter de compromettre leur développement.

A partir de ce constat, en 1996, la Banque mondiale et le FMI ont mis sur pied ce qu'on appelle initiative PPTE. Celle-ci consiste à aller au-delà des solutions qui étaient préconisées jusque là, notamment le rééchelonnement de la dette qui n'était qu'une véritable fuite en avant. On a défini des critères d'éligibilité à l'initiative qui tiennent au dépassement de certains ratios, par exemple le ratio l'encours de la dette sur le produit national brut, ou encore le ratio service de la dette sur les recettes d'exportation... On a élu 43 pays (dont 32 pays africains) pouvant prétendre au bénéfice de cette initiative. Mais pour y parvenir, ces organisations ne voulaient pas offrir de prime à des mauvais élèves. Elles ont donc instauré des conditionnalités, des politiques de réformes que ces pays devaient engager : libéraliser l'économie, réduire le déficit des finances pu-



Pr. Touna Mama : « Nous devons revenir à la prospective ».

bliques, privatiser les entreprises publiques, ouvrir l'économie de plus en plus à l'extérieur.

Le Cameroun a donc satisfait à l'ensemble de ces conditionnalités. Et maintenant, qu'est-ce qui va se passer ? Quel volume de dette va être allégé ou annulé ?

Il va se passer que notre pays va avoir une remise de dette d'au moins 1400 milliards de FCFA sur un stock total de quelque 5000 milliards de FCFA. Il s'agit là de la dette multilatérale (Banque mondiale, FMI, BAD). Mais le franchissement du point d'achèvement ouvre également la voie à une réduction de la dette bilatérale, le cas notamment de la France qui devrait signer bientôt un contrat de désendettement pour le développement (C2D). Des ressources que la France affecterait au développement du Cameroun.

Remise de dette ou annulation ?

Vous avez suivi récemment l'initiative du Premier ministre britannique, Tony Blair selon laquelle il fallait augmenter l'aide aux pays en développement, en particulier aux pays africains. Une augmentation de l'aide qui devait passer par l'annulation de la dette. En examinant la première liste de pays qui ont bénéficié de l'initiative Blair (validée par le groupe du "G7"), on s'aperçoit que ce sont des pays qui ont atteint le point d'achèvement. On peut donc conclure que dans un premier temps, on va assister à une remise partielle de la dette du Cameroun selon la convention de l'initiative PPTE. Mais je ne doute pas un instant que la nouvelle donne va amener le Cameroun à bénéficier de l'annulation dans un délai raisonnable de la dette extérieure du pays. Pour le consommateur, le citoyen ordinaire, quelles peuvent être à court terme les

retombées du point d'achèvement ?

Les retombées à court terme signifient pour tout le monde qu'il y a un relâchement de la contrainte externe. Cela signifie que, au lieu de prélever des ressources sur le budget pour rembourser la dette, ces sommes vont être investies dans l'économie. D'ailleurs, les fonds PPTE avaient déjà permis de résoudre un certain nombre de problèmes dans les secteurs prioritaires que sont la santé, l'éducation et les infrastructures. Pour le consommateur, lorsque par exemple certains traitements dans les hôpitaux sont ramenés à la portée de toutes les bourses, cela ne relève ni du hasard, ni d'un coup de baguette magique. C'est le bénéfice que nous avons du fait que la communauté financière internationale nous fait des remises de dette que nous devons utiliser pour accroître le bien-être des populations. Au-delà, on peut penser dans des délais raisonnables, à une augmentation de salaires puisque la contrainte externe étant relâchée, ce qu'on nous demande c'est de maintenir les équilibres, la discipline budgétaire. A la faveur de la lutte engagée contre la corruption et les détournements des deniers publics, on peut bien imaginer que dans les finances publiques on puisse dégager quelque chose pour augmenter les salaires. Et ça ne peut que bénéficier au consommateur.

Doit-on comprendre que le Cameroun n'est plus désormais sous ajustement structurel ?

Le Cameroun va s'acheminer vers ce qu'il est convenu d'appeler le post-ajustement. Notre pays est sous ajustement depuis 1987 au début de la crise jusqu'à maintenant. Je crois que cet ajustement va prendre fin, au sens rigoureux, en 2008, puisque nous avons signé un programme économique et financier que nous devons respecter pour notre crédibilité. Et alors nous aurons des coudées plus franches pour mener une politique économique, une politique de développement plus audacieuse qui ne soit plus sous la contrainte des bailleurs de fonds. Une politique plus autonome.

Peut-on envisager un retour à la planification des années 70 de manière à avoir une meilleure lisibilité de la politique économique du pays ?

Je voudrais d'abord vous tranquilliser en vous disant que quand on vient en Afrique, les choses qui se font dans les pays développés, on dit aux pays sous-développés de ne pas les faire. Je vais vous étonner en vous disant que les pays comme le Japon, les Etats-Unis, la France, etc, ont une sorte de planification. Qui est venu proscrire la plani-

fication chez nous ? Il est clair que nous devons revenir à la prospective. On ne peut pas développer un pays en faisant de la navigation à vue. Les plus grandes réalisations que nous voyons aujourd'hui sont le fruit de la planification. Et d'ailleurs, dans le cadre du NEPAD, le Cameroun ne peut pas ne pas intégrer la dimension prospective. Il faut aller au-delà du court terme.

Est-ce dans cette logique que s'inscrivent les états généraux de l'économie annoncés pour bientôt ?

Les états généraux de l'économie mettent en scène le gouvernement, le chef de l'Etat. Personnellement, je ne dispose d'aucun argument pour dire quoi que ce soit à ce sujet.

Avec le franchissement du point d'achèvement, peut-on envisager un assouplissement de la pression fiscale dont se plaignent les entreprises et le patronat ?

Je pense que l'atteinte du point d'achèvement signifie le relâchement de la

contrainte extérieure et une plus grande marge de manœuvre. Pendant l'ajustement, il y avait des impératifs de recettes fiscales à tenir absolument et on peut penser logiquement que s'il faut créer les richesses et si la condition pour créer les richesses ce sont les allègements fiscaux, rien n'interdit qu'on procède à de tels allègements. Je crois savoir que les discussions sont permanentes entre le secteur privé et les pouvoirs publics dans ce sens.

Que faut-il retenir de toute cette évolution ?

Il ne faut pas considérer le point d'achèvement comme une fin en soi. Parce que la tentation serait de croire que comme on a atteint le point d'achèvement, on peut faire n'importe quoi, qu'on peut revenir à des égarements passés. Ça, ce serait suicidaire. Car, si on doit reconnaître que la médication de choc du FMI est amère, il faut dire que cette institution ne vient chez vous que lorsque vous n'arrivez pas à résoudre vous-mêmes vos problèmes. L'expérience que nous venons de faire est suffisamment instructive pour que personne ne soit tenté de faire de l'indiscipline et que nous nous conduisions désormais comme des élèves sages pour qu'on n'ait pas besoin d'être assistés outre mesure. L'assistance dont nous devons avoir besoin doit être ciblée c'est-à-dire que nous définissons nos objectifs, nos priorités et nous appelons nos partenaires pour venir nous assister. Et non pas nous mettre dans une position telle que les partenaires viennent nous dicter ce qu'il faut faire.

Propos recueillis par MAKON ma PONDJ